



# ACADÉMIE des SCIENCES et LETTRES de MONTPELLIER

*Diffuser la connaissance et la culture  
les mettre en réflexions et en débats*

## Communiqué du 24 novembre 2023

L'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier  
tiendra une séance ouverte au public le :  
**Lundi 04 décembre 2023**  
à 17h30 précises à la Salle Rabelais  
27, boulevard Sarraill, à Montpellier (entrée sur l'esplanade).

Au cours de cette séance, une conférence intitulée :

« 1914-2024 : d'une justice militaire expéditive à la judiciarisation des opérations militaires. »

sera donnée par  
le Général d'armée (2S) Elrick Irastorza,  
Membre de l'Académie et titulaire du fauteuil XVII de la section Lettres,

*Entrée libre, sans réservation.*

Personne n'est au-dessus des lois ou des conventions internationales signées par la France, et les militaires pas plus que les autres Français. Cependant, dans l'esprit de nos concitoyens un doute subsiste, notamment depuis la Première Guerre mondiale, ravivé ces dernières années par les pertes subies en opérations extérieures. Dans le premier cas, ce sont, pour l'essentiel, les soldats qui furent condamnés par une justice militaire perçue comme expéditive et dans le second, ce sont généralement les officiers qui sont tenus pour responsables de la mort de leurs hommes en opération.

Il conviendra, d'abord, de s'interroger sur l'impact du véritable kyste mémoriel que représentent les 741 fusillés dits pour l'exemple de 1914 à 1918, sur les circonstances et l'arsenal juridique ayant permis ces exécutions.

Un siècle plus tard, un constat s'impose : les armées n'ont pas échappé au processus de judiciarisation d'une société qui aurait tendance à mettre sur le même pied l'effondrement d'un échafaudage et une embuscade en Afghanistan. Or, il ne faudrait pas que le chef menant ses hommes au combat en arrive à redouter autant la justice de son pays que l'adversaire contre lequel la République l'a envoyé se battre.

Comment en sommes nous arrivés là, quelles sont les responsabilités des uns et des autres dans une évolution qui touche d'autres grands corps de l'État chargé d'assurer la sécurité des Français, sont des questions ouvertes qui ne manqueront pas de lancer puis d'animer le débat.

*Ancien enfant de troupe des écoles militaires préparatoires d'Autun et Aix en Provence (1961-1970), Saint-cyrien de la promotion Général de Gaulle (1970-1972), le Général Irastorza a partagé sa carrière entre régiments d'infanterie et d'infanterie parachutiste des Troupes de Marine, les états-majors et les écoles de l'armée de Terre. Il a servi en opérations au Cambodge et en Afrique. À l'été 2008, il a été nommé Chef d'état-major de l'armée de Terre.*

*Admis en 2<sup>e</sup> section en 2011, il a présidé bénévolement, de 2012 à 2019, la Mission du Centenaire de la Grande Guerre ce qui l'a incité à écrire un livre « La tranchée des poncifs » (Éd. Pierre de Taillac)*

*Il est Grand Officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'Ordre National du Mérite.*

Contact : Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Elrick Irastorza, Conseiller communication. Tel ; 06 32 17 81 61

Mail : [irastorzaelrick@gmail.com](mailto:irastorzaelrick@gmail.com)

Site web <http://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>